Beaumont-sur-Sarthe

Lettre d'informations numéro 5 - Octobre 2021

Chères Belmontaises, chers Belmontais,

Que le temps passe vite !

Ça y est nous avons déjà la deuxième rentrée à notre actif.

Heureusement les mois à venir s'annoncent meilleurs que l'année passée.

Grâce au vaccin on peut aujourd'hui espérer que la crise sanitaire s'éloigne. Encore un grand merci à l'équipe médicale qui a assuré le fonctionnement du centre de vaccination dans la maison de santé jusqu'à fin juillet. Cela a permis à une grande partie de la population de se faire vacciner sans être obligée de se déplacer.

Depuis le début de l'été l'activité culturelle et sportive reprend peu à peu : une course de vélo en juin, une autre le 26 septembre, deux vide-greniers et un feu d'artifice, les matchs de foot, plusieurs lotos, le forum des associations…

Cela fait du bien à tout le monde.

Nous sommes très fréquemment interrogés sur l'état des rues, du cimetière et des espaces verts. Le traitement chimique n'est plus autorisé et c'est tant mieux pour l'environnement. Le désherbage manuel prend beaucoup de temps. Quand on a fini d'un côté, ça a déjà repoussé de l'autre. Surtout pendant cette année 2021 bien arrosée. Nos équipes font vraiment le maximum alors qu'il y a un agent en moins par rapport à il y a deux ans. Nous avions pris l'engagement de ne pas remplacer cette personne pour ne pas surcharger le budget communal.

Merci à vous tous d'être patient. Une herbe qui ne pousse pas à sa place n'est pas forcément mauvaise, ni sale 😌.

Vous vous êtes peut être déjà rendu à la nouvelle déchetterie. C'est vraiment un très bel outil. Je voudrais ici encore vous remercier d'avoir patienté pendant ces neuf mois de restructuration.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite un bel automne.

Lea Duval

Maire de Beaumont-sur-Sarthe

— Les services techniques —

Nous nous étions émus, par le passé, de voir que les équipements de la commune étaient éparpillés en plusieurs lieux, ce qui n'était guère efficace, et que les employés n'avaient pas de local digne pour se préparer ou déjeuner. Changer cela était une de nos priorités.

Depuis décembre 2020, les services techniques s'approprient les anciens bâtiments de Ouest-Fixation. Après une opération de démontage des étagères qui équipaient le lieu, les services techniques ont déplacé la plus grande partie du matériel et des véhicules dans ce grand local.

L'ancien atelier de menuiserie et peinture, situé dans la cour derrière le secours catholique, a été déménagé dans les nouveaux locaux. Pour bien séparer cette activité, un mur a été monté et une aspiration d'évacuation centralisée a été installée.

Les locaux de la rue de l'Abreuvoir, vidés, sont désormais occupés par l'association ACB (Association Cycliste Belmontaise).

Les locaux de l'allée des Frênes sont presque vides eux aussi.

Ce nouveau local a permis de mettre à disposition du personnel des locaux enfin adaptés : sanitaires, douches, vestiaires, et une pièce pour déjeuner.

Les prochains mois seront mis à profit pour améliorer l'accessibilité du lieu et sa mise en conformité ; mais l'ensemble du conseil municipal se félicite de la réalisation de ce projet qui lui tenait à coeur pour offrir aux employés de la commune de meilleures conditions de travail.



Le matériel des espaces verts



Le matériel des maçons



L'atelier du menuisier

Journée Citoyenne

Tous les ans en septembre a lieu en France la journée éco-citoyenne. C'est l'occasion d'impliquer les citoyens dans la vie de leur commune. A Beaumont-sur-Sarthe c'était une première samedi 25 septembre. Une quinzaine de participants, parmi lesquels quelques élus ont participé à cette première édition. Pendant deux heures ils ont ramassé papiers, mégots, masques et autres déchets abandonnés dans le centre ville. Hélas ils ont fait une belle récolte !

La matinée s'est terminée par un verre de l'amitié.

Fiers d'avoir participé à cette opération ils ont laissé nos rues plus propres.



— La sécurité place Dufour —

La place Dufour est un endroit de passage incontournable de notre commune notamment aux heures d'entrée et de sortie des écoles. Afin de sécuriser ce lieu, la municipalité a d'ores et déjà fait aménager une zone à 30 km/h avec 2 passages piétons supplémentaires. Pour compléter ce dispositif, trois panneaux « Stop » seront installés aux extrémités de l'avenue Charles de Gaulle, de la rue des Anciens d'Algérie et sur la voie montante de la place Dufour.

Depuis la rentrée, l'entrée de l'école Ste Thérèse a été déplacée. On y accède par la place Dufour, sur le chemin le long de la poste. Raison de plus de sécuriser un maximum cette zone.

Souhaitons que chacun prenne conscience des risques et adapte sa vitesse en conséquence.

— Le café Régine —

Propriété de la commune depuis de nombreuses années, situé rue de la gare, cet ancien café et la maison mitoyenne à sa droite menacent de plus en plus de s'écrouler. Tous les câbles de réseaux ont enfin été enlevés cet été et la démolition est imminente. Après la démolition, la surface dégagée permettra le stationnement de quelques voitures.

— Le problème des pigeons —

Comme vous sans doute, nous déplorons la prolifération des pigeons dans notre commune. En se concentrant en quelques lieux, ils salissent les rues, les équipements communaux, les toits, et les voitures.

Pour répondre à cette problématique, nous avons engagé les services d'une entreprise belmontaise qui se charge depuis la fin de l'été d'attraper les pigeons et, après un tri entre espèces protégées ou pas, de procéder à leur euthanasie.

En parallèle, nous avons également engagé une démarche de plus long terme avec la Ligue de Protection des Oiseaux.

Nous souhaitons installer dans la commune un nichoir à faucon pèlerin. Cet animal est un prédateur naturel des pigeons, et chaque faucon en mange un par jour. Si un couple de faucon s'installe dans la commune, nous aurions donc un moyen naturel, efficace et pérenne de limiter enfin la prolifération des pigeons.

A noter néanmoins que si nous plaçons un nichoir, la venue de ces prédateurs n'est pas garantie : nous parlons bien d'animaux sauvages, qui nichent néanmoins déjà tout près, à Ségrie. Nous avons trouvé un lieu qui serait idéal : Le donjon du château qui surplombe la ville. Nous sommes en relation avec le propriétaire du château et les Bâtiments de France pour faire aboutir ce projet avant la prochaine période de nidification au printemps.

— Une naissance, un arbre —

Plus qu'un geste fort, "une naissance, un arbre" est une promesse en faveur de la défense de la biodiversité en général, et de l'arbre en particulier. Notre commune de Beaumont-sur-Sarthe s'est engagée dans cette nouvelle démarche, symbolique et participative qui s'adresse aux communes voulant s'impliquer dans un projet de plantation cohérent et qualitatif.

Le 28 août dernier, en présence des familles belmontaises qui ont eu un bébé en 2020 et des membres du Conseil Municipal, les arbres fruitiers plantés cet hiver dans le pré surplombant le parc de L'escargot ont été baptisés avec les noms des 16 bébés nés en 2020. Chaque bébé belmontais peut de cette manière devenir le parrain d'un arbre planté dans sa commune à l'occasion de sa naissance.



La déchetterie de Beaumont-sur-Sarthe a réouvert ses portes

Pour l'accès, la carte est obligatoire.

La carte que vous aviez reçue pour aller à la déchetterie de Saint-Ouen-de-Mimbré reste valable. Si vous n'avez pas de carte, vous devez contacter la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles à Fresnay-sur-Sarthe.

Horaires déchetterie :

Ouvert le mardi, mercredi, vendredi, samedi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Dernier accès 10 minutes avant la fermeture (11h50 et 17h20)

Adresse :
Zone d'activités
Rue Saint-Pierre
72170 Beaumont-sur-Sarthe

Tel : 02 43 97 14 84

La gestion de nos déchets, petit coup d'oeil dans le rétro

Vendredi 3 septembre 2021 a eu lieu l'inauguration de la nouvelle déchetterie par la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles. Elle a été ouverte au public le mardi 7. Vous y êtes sans doute déjà allé : nous avons maintenant à disposition un espace moderne et fonctionnel.

C'est aussi l'occasion de nous interroger : "**Mais ça se passait comment avant ?**"

— « Je vais au Donjon ! » —

Les plus anciens se souviennent : bien avant la Seconde guerre mondiale et jusqu'au milieu des années 60, il n'y avait pas de ramassage des ordures ménagères. Chaque famille allait déposer ses déchets, rue du Donjon. Qu'on ne s'y méprenne, cette rue n'était pas à proximité du château.
D'abord appelée "Chemin du Donjon", c'est actuellement la rue de Bellevue, près du camping. On y laissait ses déchets, mais pas seulement : on m'a également parlé de dépôts de carcasses de voitures ! Cet espace, depuis aplani (1968), a pris de nom de place Beausite, évoquant, un atout de notre ville : la beauté de la vallée de la Sarthe.

— 1967 : Création d'un dépôt d'ordures —

Déjà, en 1964, les communes de Juillé, Maresché et Beaumont ont la volonté de s'unir **"en vue de rechercher la solution à des problèmes communs"**. Ainsi, lors de la réunion du 11 août est crée un **District rural.**

Le dépôt d'ordures du "Donjon" à Beaumont étant comble, Maresché ayant des dépôts de déchets en bordure de routes, dont un sur la R.N. 138, et le même problème existant à Juillé, en décembre 1967, le District Rural considère que ce problème est le sujet le plus urgent. Il envisage la création d'un dépôt d'ordures commun.

Le plus difficile est de trouver un terrain convenant à cet usage, assez éloigné de la ville et de toute habitation pour ne pas générer de nuisances, facile d'accès et pouvant être utilisé pendant un certain nombre d'années.

Le Conseil de District porte alors son choix sur un terrain situé **entre la route d'Assé-le-Riboul et la rivière, au lieu-dit "Les Côtes-Blanches".** Cet espace est aménagé **en août 1969** et servira de dépôt pendant dix-sept ans.

— 1986 : Le broyage des ordures ménagères —

A partir de 1986 et jusqu'en 1998, on avance l'idée de tri. Un nouveau système de ramassage est institué avec traitement par broyage. De ce fait, l'ancien dépôt d'ordures ménagères, route d'Assé est fermé et désaffecté.

L'année suivante, sur la plate-forme supérieure de cet espace est installée une aire de stationnement pour les voitures et caravanes des forains et des gens du voyage, selon la législation alors en vigueur.

— 1998 : Une déchetterie est crée —

La Communauté de Communes du pays Belmontais est créée en décembre 1995 avec les treize communes du canton.

Lors d'une réunion, fin janvier 1997, décision est prise à l'unanimité pour la création d'une déchetterie à Beaumont ***"dans la zone d'activités, derrière les établissements Hernandez***", avec *"avec cinq bennes pour les gravats, les encombrants, la ferraille, le carton, les déchets verts, et des contenants spécifiques pour l'huile, le papier, le verre et les piles"*.

Il est précisé que pour les communes éloignées du chef-lieu de canton, il y aura des points de collecte avec aussi des bennes. Elle sera ouverte le **1er avril 1998** et va perdurer jusqu'à **fin novembre 2020**, date du début de sa restructuration.

— 2021 : La nouvelle déchetterie —

Mardi 7 septembre 2021, ouverture d'une nouvelle déchetterie très fonctionnelle : D'une superficie de 4500m2 (quatre fois plus vaste que la précédente), elle comprend un quai en hauteur avec huit bennes de dépôt, un espace de 320m2 pour les déchets verts, un autre de 75 m2 pour les déchets inertes et 300m2 de bâtiments pour le dépôt des déchets électriques, le stockage de matériel et un bureau pour les agents.

Source des recherches *: bulletin du District Rural n°2 (1969), bulletins municipaux (janvier 1987 et janvier 1988), Ouest-France (mercredi 29 janvier 1997) - Archives municipales et personnelles (G.L.).*

Collecte des photos de classe de Beaumont

Un projet participatif et fédérateur

— Ouvrez, ouvrez la… boîte à souvenirs —

Pour parodier avec un peu d'humour Pierre Perret, nous vous proposons de partager ensemble, jeunes et moins jeunes, un projet commun.

— Souvenez-vous : « Demain, c'est la photo ! » —

C'était (et c'est toujours) l'évènement de l'année. Prévenus plusieurs jours à l'avance, chacun se préparait dignement.

Les plus anciens se souviennent. Il fallait être avenant sur la photo. Le matin, chacun arrivait avec ses plus beaux atours. Les plus petits devant, la maîtresse ou le maître sur le côté. Quelquefois en équilibre instable sur un banc sous le préau ou assis à son bureau, chacun attendait le moment fatidique du photographe… et l'éternel « cheese ».

Aujourd'hui, à quelques nuances près, ce moment immuable se déroule toujours un peu de la même façon.

Ce que nous vous proposons : la constitution commune d'un fonds patrimonial iconographique de photos de classe.

Vous avez tous, chez vous, des photos scolaires qui dorment sur une étagère ou dans une armoire, au sein d'un album… ou d'une boîte à chaussures.

Nous vous proposons de procéder au collectage de tous ces trésors réalisés dans les différentes écoles et classes de Beaumont (**et <u>seulement de Beaumont</u>**) **depuis que les prises de vues scolaires existent**. Si vous connaissez de la famille ou des amis qui ont fait leurs "Hautes Études Communales" dans notre ville et qui l'ont quittée, n'hésitez pas aussi à les contacter ou leur envoyer un petit message…



Classe de Mme Boulmer - CE1/CE2 - 1965/66

— La démarche —

Dans un premier temps, nous commencerons par rassembler les clichés de ces groupes des écoles primaires (maternelles et élémentaires) de la commune (publiques et privées).

1. **Collectage** : Nous vous sollicitons pour la mise à disposition de photos que vous pourriez posséder, afin de les numériser. L'idéal serait que chaque cliché soit référencé de **son année**, du **niveau d'enseignement**, du **nom de l'enseignant(e)** et si possible **de l'identification de chaque élève**… mais ce dernier point n'est pas toujours facile.
2. **Classement** : Viendra ensuite pour nous la constitution d'un fonds photographique numérique le plus exhaustif possible : chronologique d'abord, puis par lieu d'enseignement et par classes.
3. **Un projet coopératif et fédérateur :** Nous comptons sur chacun d'entre vous. Sa réussite dépend grandement de votre participation.
4. **Communication** : Ce fonds photographique numérisé restera **une mémoire des enfants scolarisés** dans les différents établissements de notre ville. Si la collecte est fructueuse, elle pourra faire l'objet d'actions à destination du public sous la forme notamment d'une exposition temporaire et de partage numérique de documents. Nous vous tiendrons au courant.

— Comment faire —

Si vous acceptez de nous confier vos petits trésors, vous pouvez les déposer sous enveloppe à la mairie (n'oubliez pas de mentionner vos coordonnées). Sachez qu'il sera pris le plus grand soin de chaque cliché confié. Au besoin, nous pouvons nous déplacer chez vous pour les numériser (contacter M. Gaby LAMBERDIERE).

Une adresse mail spécifique a aussi été créée pour ce projet. Vous pouvez y laisser un message et faire parvenir vos documents (photo scannée avec un fichier contenant les informations dont vous vous souvenez) :

<u>photosclasses.bmt@gmail.com</u>

L'ensemble de cette démarche est engagée pour une période indéterminée.

Un groupe de recherche en histoire locale ?

Nous savons que dans la commune, des personnes sont férues d'histoire locale et possèdent beaucoup de documents, et que d'autres ne demandent qu'à être accompagnées pour effectuer des recherches (généalogie ou sujets divers).

Le rôle de la municipalité est de favoriser l'échange et le partage de tous ces biens communs. Au cours de diverses rencontres, plusieurs personnes ont dit être intéressées par le projet de la mise en place d'un Groupe de Recherche en Histoire Locale.

Si vous êtes de ceux-là, vous pouvez contacter la mairie ou M. Gaby LAMBERDIERE, ou laisser un message à l'adresse mail ci-dessus. Nous étudierons ensemble comment on pourrait construire un tel projet.

Le forum des associations

La loi de 1901 a fêté ses 120 ans le 1er juillet dernier. Les associations sont notre quotidien et nous pouvons considérer que le forum des associations, organisé le 4 septembre dernier par le Centre Social Georges Rouault était un bel hommage à cet anniversaire.

L'événement monte en puissance, il a regroupé 27 associations du territoire et vu défiler près de 400 visiteurs malgré des contraintes sanitaires exigeantes. Un rendez-vous déjà incontournable qui permet à de nombreuses familles de choisir et de s'inscrire dans des activités sportives et culturelles ou des services qui sont parfois encore méconnus sur notre territoire.



Traçage du city stade

Avant l'installation du nouveau conseil municipal, nous avions consulté quelques jeunes de Beaumont-sur-Sarthe pour connaître leurs envies et besoins. Le traçage du city stade était un sujet récurrent. Nous nous sommes donc engagés pour que le projet se réalise au plus vite. C'est chose faite, le traçage a été réalisé pour la rentrée de septembre.



Message de l'opposition

Pour une mise en œuvre progressive du droit au transport

L'attractivité de notre territoire est liée à la possibilité de s'y déplacer notamment pour le travail, l'accès aux services de santé et à l'administration, les courses et les loisirs. A défaut d'une offre de transport de qualité, les inégalités sociales et celles entre nos territoires s'accroissent.

Le moment est venu où la commune et la communauté de communes doivent réfléchir ensemble et élaborer un projet. Mais pour cela, nos représentants doivent connaître vos souhaits. Je les invite donc à vous consulter dès à présent sur cette question qui nous concerne tous.

Christian Byk, conseiller municipal, Ensemble pour faire vivre Beaumont-sur-Sarthe

Lettre aux propriétaires de chiens

Chers propriétaires canins,

Nous vous rappelons que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques : les trottoirs, les espaces verts et les espaces des jeux pour enfants. Le tout par mesure d'hygiène. Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections canines laissées sur le domaine public communal.

Nous vous rappelons également que les sachets sont mis à disposition en libre service dans les divers distributeurs de la commune et nous comptons sur votre civisme pour utiliser ces aménagements de manière raisonnable et à bon escient.

Ainsi il n'est pas prévu que les propriétaires de chiens prélèvent plusieurs sacs en même temps pour en avoir d'avance. Votre réflexe doit être de sortir de chez vous avec de quoi ramasser les crottes de votre chien.

Nous vous rappelons, enfin, que ces sachets sont également disponibles dans des magasins multiples et variés !

A bon entendeur,

signé : une propriétaire de chien.

Pensez au recensement

C'est une démarche ***obligatoire*** pour tous les Français, garçons et filles : dans les trois mois qui suivent leur 16 ème anniversaire, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

La démarche est simple. Il suffit de se présenter à la mairie, muni du **livret de famille des parents, d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité**.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté.

Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté…) et pour participer à la journée d'appel à la préparation militaire…

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du service national d'ANGERS (02.44.01.20.50, ou par email à l'adresse : csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

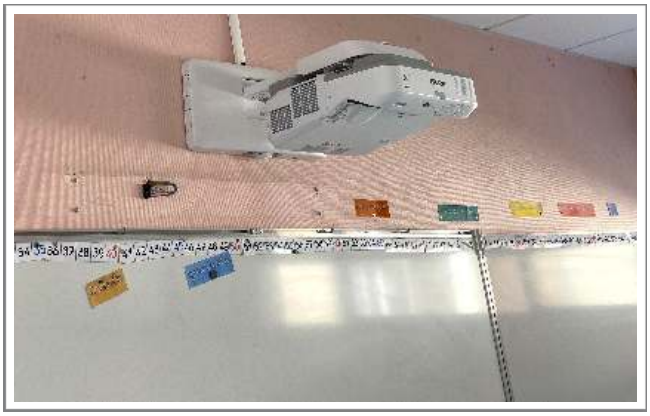
Les travaux à l'école

Beaumont-sur-Sarthe a la chance d'avoir de nombreuses écoles sur son territoire, notamment une école primaire publique.

Comme beaucoup d'entre vous, nous sommes très attachés à cette école. Mais depuis des années, nous ne pouvons que constater le déficit de reconnaissance dont elle souffre. Mal équipée, mal indiquée, elle est dans une spirale qui lui fait perdre de jeunes élèves chaque rentrée de septembre. Il est de notre responsabilité de faire notre maximum pour inverser cette tendance.

Une mise à jour de l'équipement

Dans cet objectif, cet été, nous avons installé au sein de ses murs beaucoup d'équipements informatiques flambant neufs liés au financement ENIR (*Écoles numériques innovantes et ruralité*) : chaque salle de classe à partir du CP est équipée d'un vidéo projecteur interactif au-dessus du tableau, d'un ordinateur neuf, et les enfants pourront aborder l'informatique et découvrir internet avec 10 tablettes.



Nous avons également fait installer sur toutes les portes de la maternelle, intérieures comme extérieures, des anti-pinces doigts pour éviter les blessures.

Ces différentes travaux et équipements ont coûté environ 19000€, dont 7000€ sont financés par l'état.

La visibilité et le nom de l'école

Désormais, nous nous attelons à la rendre plus visible sur le territoire.

L'école, rue Saint Pierre, n'a pas de nom. Elle n'a d'ailleurs pas de panneau indicateur qui permet de s'y rendre, et une fois devant, aucune enseigne, aucun affichage ne permet de savoir que nous sommes face a une école élémentaire, d'un côté, et maternelle de l'autre.

Comme vous vous rappelez sûrement, nous avons procédé à une consultation auprès des habitants au cours du printemps. Quelques suggestions nous ont été proposées. Nous avons retenu 4 noms qui nous semblent porteurs de sens : des noms de femmes, des personnalités modernes :

- **Agnès Varda** (*photographe, réalisatrice de cinéma et plasticienne.)*

- **Florence Aubenas** (*journaliste, grand reporter et écrivaine française)*

- **Gisèle Halimi** (*avocate, militante féministe et femme politique*)

- **Simone Veil** (*juge, ancienne ministre et membre de conseil constitutionnel)*

Un exercice civique

Nous avons tous pu constater lors des dernières élections que l'abstention a encore fait des ravages. Peut-être faut-il apprendre dès le plus jeune âge comment se déroule un vote.

Le conseil municipal a proposé aux enseignants de l'école de profiter de cette consultation pour un exercice civique grandeur nature.

L'équipe enseignante va ainsi pouvoir présenter aux élèves ces 4 personnalités. Puis, dans un second temps, nous allons organiser un vote au sein de l'école, dans les règles (isoloir, urne, dépouillement) pour que le choix final revienne aux enfants dans les semaines qui viennent.

Une fois ce vote effectué, le conseil municipal prendra une délibération validant ce choix. Ensuite il faudra apposer l'enseigne sur la façade de l'école et revoir les panneaux indicateurs.

Et les autres noms ?

Lors de la consultation, nous avons pu recueillir une liste de noms qui vous tiennent eux aussi à coeur. Ces noms ne seront pas oubliés. D'autres lieux sur la commune méritent un nom. Nous reviendrons vers vous prochainement à ce sujet.

Le vide-greniers

L'association cantonale d'animations emmenée par Jean Paul Chotard a renoué avec l'organisation de nos traditionnels vide-greniers. La journée du 29 août fut un véritable succès avec une avenue du Joncheray pleine d'exposants et de nombreux visiteurs. La soirée s'est terminée par un magnifique feu d'artifice, un événement qui fait du bien après cette période compliquée.



